

# LE POING DU JOUR

« Les peuples n'ont jamais que le degré de liberté que leur audace conquiert sur la peur. » Stendhal

ANNÉE 2, N°3 DATE DE PARUTION : MARS 2014

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles aux Commissions Administratives Paritaires, au Comité Technique Paritaire de la Dasco\*, au Comité Technique Central\* et aux Commissions Consultatives Paritaires, se dérouleront le 4 décembre sur une ou deux journées.

Pour la CAP (adjoints d'animation et d'action sportive), le vote s'effectuera sur la base d'une liste où seront inscrits des candidats au cadre d'emploi d'adjoints d'animation.

Pour la CAP des animateurs du corps de catégorie B, le vote s'effectuera sur une liste au sein de laquelle seront inscrits des Responsables Educatif Ville (REV), des Responsables de l'Action Educative adjoints, ayant opté pour la filière d'animation ainsi que nos collègues de l'Action « Collégiens ».

Quant aux agents non-titulaires (contractuels et vacataires), il existe une instance paritaire, la Commission Consultative paritaire. Les votants devront remplir certaines conditions, une période d'ancienneté de six mois est requise et une durée de temps de travail équivalente à 50%.

La CAP est un organisme paritaire consultatif composé à égalité de représentants de la Collectivité, employeurs et de délégués de fonctionnaires.

Tous les fonctionnaires titu-

laire rémunérés par la Collectivité Territoriale, y compris ceux qui sont mis à disposition d'un service de l'Etat ou d'une administration peuvent participer au vote. Les fonctionnaires territoriaux détachés dans un autre corps, cadre d'emplois ou un autre emplois sont également concernés.

Les fonctionnaires de la catégorie C élisent l'ensemble des délégués de la catégorie C quel que soit leur niveau hiérarchique et le cadre d'emploi

**« Il faut travailler, sinon par goût, au moins par désespoir, puisque, tout bien vérifié, travailler est moins ennuyeux que s'amuser. »**

Charles Baudelaire, « Mon cœur mis à nu. »

administratif, technique, médicaux social ou culturel auquel il appartient.

Il en va de même pour la catégorie B et A.

### Quel est le rôle de la CAP ?

La CAP est obligatoirement consultée, pour avis, sur les questions d'ordre individuel dans les domaines suivant :

- \* Refus de titularisation
- \* Prolongation de stage
- \* Licenciement au cours de la période de stage

La promotion interne

Les demandes de révision de notes et appréciations

Refus de disponibilité

Avancement d'échelons et de grades

Discipline

Refus de formation (après trois refus écrits et motivés)

Mise à disposition

Elles peuvent être saisies aussi sur les questions relatives aux :

- \* Temps partiel
- \* Démission
- \* Refus de congé et de fin d'activité
- \* Reclassement

D'une manière générale, la CAP est compétente chaque fois qu'il s'agit de questions individuelles, soit à la demande de l'administration, soit à la demande de l'agent fonctionnaire.

Elle intervient aussi pour les sanctions. Dans ce cas, la CAP se transforme en conseil de discipline. Néanmoins, la décision finale appartient au Maire.

Suite page 2

### SOMMAIRE :

- Elections professionnelles
- Le changement, c'est... toujours pour demain.
- Crise à tous les étages
- Je me souviens
- Rappel de notre position (ARE)
- Conte
- La Commune n'est pas morte
- Billet d'humeur

### DANS CE NUMÉRO :

POURQUOI LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ?	1
ECONOMIE LIBÉRALE...	2
« JUSQU'OU ? »	3
« SOUVENIRS... SOUVENIRS ! »	4
ENVERS ET CONTRE TOUS !	4
« LES PRINCES ET LES VOLEURS »	5 6
UN LIVRE	6
BILLET D'HUMEUR : « ALICE AU PAYS DES « EMM... »	7 8

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES

La Commission Consultative Paritaire aura pour mission d'émettre des avis préalables aux décisions individuelles relatives à la carrière des agents non-titulaires. Cette instance traitera des :

- \* Des questions individuelles
- \* Des décisions de mutations internes

\* Des décisions de sanctions

\* Décisions de licenciement

D'où l'importance de désigner ainsi des représentants syndicaux qui s'attacheront à défendre à la fois vos revendications collectives en conciliant vos intérêts individuels.

Le 4 décembre 2014, lors de ces élections, donnons à la Direction un signal fort pour défendre et consolider cette filière d'animation dans le cadre d'une définition professionnelle du métier.

Patrice

\* Le rôle de ces instances sera abordé dans le prochain numéro

« L'homme est fait pour un instant de labeur et pour une éternelle paresse. »

Marcel Jouhandeau,  
« Algèbre des valeurs morales »



« Le travail, c'est la santé... Mais à quoi sert alors la médecine du travail ? »

Pierre Dac

## LE CHANGEMENT, C'EST ...TOUJOURS POUR DEMAIN

Depuis l'élection de François Hollande, le changement est reporté aux calendes grecques. De même à la mairie de Paris, l'application de cette politique produit des effets semblables : baisse du pouvoir d'achat, rémunération en berne, conditions de travail accablantes, pressions diverses, attaques des statuts, démantèlement du service public... en continuité avec les précédents gouvernements soumis aux diktats de Bruxelles... en opposition du discours officiel du Maire de Paris qui visent que des fins électoralistes.

Pendant ce temps-là, l'utilisation des impôts du contribuable est mal gérée : structures commerciales (les Halles...) ou sportives (stade Jean Bouin, stade Charlety...). La Mairie de Paris subventionne massivement le PSG alors que le Qatar déverse déjà des sommes astronomiques pour financer le club. Il ne faudra pas s'étonner des futures hausses d'impôts pour les parisiens. En outre, la Ville

de Paris a exonéré l'Etat des frais de mutation (frais notariaux liés aux transactions immobilières) à hauteur d'un milliard d'euros. (Certains parlent de deux milliards).

« De l'ancien français *travail* (tourment, souffrance, XIIe siècle), du latin *tripalium* («instrument de torture à trois pieux»). »

Dictionnaire étymologique du français.

On muscle les bras et les jambes, on vide les poches des consommateurs mais on ne se préoccupe peu de développer les cerveaux et l'esprit de réflexion de petits parisiens.

Concernant l'ARE, la Mairie de Paris n'a pas donné tous les moyens pour accompagner une réforme qui se veut cultu-

relle et pédagogique.

La Capitale, ville la plus riche de France, n'investit pas dans le progrès humain. Mais rassurons nous, malgré les effets d'annonce et les longs communiqués, notre employeur ne se soucie guère plus du bien-être, des états d'âme, de la santé, des compétences de son personnel d'animation.

Et pour cause, depuis des décennies, la Mairie de Paris n'a jamais reconnu ce métier ni instauré un plan de formations diplômantes d'Etat.

Cela pose la question du sens du projet parisien dont nous sommes partie prenante. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain article.

Guillaume

## CRISE A TOUS LES ETAGES

L'actualité internationale est calamiteuse. Les conflits mondiaux prolifèrent, les guerres se multiplient. Du Moyen-Orient à l'Afrique en passant par l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Sud, les événements s'accroissent et s'enchaînent. Les peuples se soulèvent dans les pays arabes, en Egypte, en Turquie, au Brésil, les émeutes gagnent le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark, l'Ukraine, des combats foisonnent en Syrie, en Irak, en Afghanistan et ailleurs... Des grèves générales et massives mobilisent les travailleurs en Grèce et dans les autres pays d'Europe du Sud. Les tensions s'enveniment entre la Chine et le Japon, se dégradent entre la Corée du Nord, les États-Unis et la Corée du Sud. Nous vivons une période de troubles et de chaos. De nouveaux périls se profilent et menacent la planète. Le terrorisme et le fanatisme religieux ébranlent nos sociétés. Les inondations deviennent de plus en plus fréquentes et meurtrières. La météo qui sévit n'est pas au beau fixe !

L'atmosphère est véritablement polluée, le réchauffement planétaire ne désarme

pas, la situation devient même explosive quand le tsunami submerge la centrale nucléaire de Fukushima. Si la radioactivité met l'humanité en danger, elle ne provoque pas encore l'électrochoc escompté.

Le système se cristallise d'abord sur les échanges commerciaux qui ne sont pas non plus sans heurts. Ici, aussi, la guerre est monnaie courante car la finance n'a qu'une devise : faire régner le profit à n'importe quel prix en injectant des mil-

« Vous travaillez ?

Le palmier aussi agite ses bras. »

Henri Michaux, « La nuit remue »

liards de liquidités sur les marchés pour créer une nième bulle financière.

Cette fois-ci, nous sommes bien au cœur du problème de ce noyau atomique car la crise devient systémique.

Sur fond de déni général du réel, une quantité d'argent artificiel va venir noyer

la relance économique mondiale car son point central est le krach. Ces crises successives qui ruinent les États, puis les banques et enfin des millions de personnes. Ainsi, les dettes se creusent sous l'effet de l'austérité, le moteur de l'économie mondiale se grippe.

Désespérément, nous aurons toujours des élu(e)s politiques qui s'accrocheront à des espoirs de relance en nous racontant des mensonges. La facture électrique se paiera cash : chômage massif, désindustrialisation, reculs sociaux, hausse des impôts, baisse du pouvoir d'achat, pauvreté croissante, insécurité grandissante avec la montée du racisme et des régimes antidémocratiques.

Ne cédon pas aux sirènes de la démagogie populiste qui brandissent le spectre des pires années noires de notre histoire.

**L'ignorance n'est pas une fatalité.**

Patrice

## JE ME SOUVIENS

**Je me souviens...**...que nous n'étions que 300 titulaires fin des années 1970 début 1980...qu'au fil des ans, grève après grève, négociations après négociations, ce nombre a augmenté grâce à nos luttes... que notre métier a changé, a évolué décennie après décennie...grâce à nos luttes.

**Je me souviens...**...qu'en 1992, alors que nous étions sur le point d'obliger la Ville de Paris à titulariser près de 1200 vacataires à temps plein, la Mairie, pour éviter cela, utilisa la méthode la plus violente qui soit : le licenciement de 1200 salariés avec proposition d'un nouveau poste à mi-temps ou trois quart temps. Il s'en suivit une grève d'une ampleur jamais vue à ce jour : plus de cantine, de goûter ou de centres de loisirs. Dans la rue, on comptait plus de 3000 personnes. Un mouvement que la Ville s'empressa de briser féroce-ment.(?) Mais depuis cette date mémorable, la lutte a continué.

**Je me souviens...**...de nos revendications pour changer le statut des précaires, les vacataires...de l'apparition du statut de contractuel (ce n'était pas la panacée mais une avancée tout de même) obtenu par les luttes.

**Je me souviens...**...qu'à la fin des années 1970, jeune animateur vacataire en colère, je trainais désespérément dans les couloirs de l'Arsenal afin de trouver un

« J'aime le travail : il me fascine. Je peux rester assis des heures à le contempler. »

Jerome K. Jerome, « Trois hommes dans un bateau »

interlocuteur pour régulariser une situation des plus déplorables : l'absence de salaire que tout employeur doit verser pour un travail effectué. Je voulais être enfin payé ! (...que de progrès réalisé

depuis alors que cette situation, depuis la rentrée 2013, se renouvelle pour beaucoup d'agents !!!).

**Je me souviens...**...des publicités de la Ville de Paris pour recruter : « Venez faire un p'tit job à la Ville ». On a, là, un exemple flagrant du déni de métier exprimé par notre administration et un bel exemple de la manière de concevoir les services publics.

**Je me souviens...**...des propos tenus par un adjoint au Maire : « Je ne comprends pas que l'on puisse rester longtemps dans l'animation. » Quel mépris !

**Je me souviens...**...qu'en réponse à nos revendications, « On » nous remercie pour notre « bonne volonté ». C'est abject ! C'est intolérable ! **Nous n'accepterons plus ce paternalisme digne du 19ème siècle.**

Suite page 4

## JE ME SOUVIENS...

**Je me souviens...** que la Ville de Paris découvrit avec délectation et un sourire carnassier les « 910 heures » (Quel bonheur de pouvoir décapiter les équipes d'animation !). Quelle violence ! Quel mépris !

**Je me souviens...** avoir été engagé comme animateur et non comme un « agent de change »... que nous avons refusé d'être des jaunes et d'appliquer le service minimum d'accueil : nous ne briserons jamais les grèves de quel corps professionnel que ce soit.

**Je me souviens...** qu'entre mars et juin 2013, nous étions des devins, nous avons envisagé lors des réunions avec la Dasco, et prévu certains dysfonctionnements induits par la future réforme et les problèmes qui en découleraient si elle était appliquée en l'état, c'est-à-dire sans préparation préalable, dès septembre 2013. Et ceci du fait d'une méconnaissance totale du terrain de la part des cadres de la « haute administration », complètement à coté de la réalité, ignorant le vécu des

enfants et des animateurs. Cela ne révèle-t-il pas un autisme profond de notre administration quant à la compréhension du métier de l'animation ? Si nous gérons nos centres de loisirs comme la « haute administration » de la Ville de Paris gère l'ARE, ce serait la catastrophe.

Même les Pieds Nickelés auraient mieux fait !



**Je me souviens** du mépris, de la rouerie, de l'hypocrisie de ses cadres. **Je n'oublie jamais que nous avons une fonction sociale utile.**

**Je me souviens...** que dans les années 80, nous étions assez nombreux et motivés pour occuper la Dasco.

**Je me souviens** des intermittentes, souvent des femmes très âgées (les an-

cêtres de l'animation), perclues de rhumatismes, exploitées jusqu'à leurs dernières forces sans aucune possibilités de reclassement. La Ville de Paris ne reconnaissait et ne reconnaît toujours pas la pénibilité des métiers auprès des enfants.

**Je me souviens qu'en italien « exploiter » un être humain ou presser un fruit se dit de la même façon : « sfrutare ».**

Le métier de l'animation peut-être porteur de grandes joies et que, grâce à nous, les enfants apprennent, entre autres, à développer leur esprit critique (seule véritable attitude pour accéder à la citoyenneté)

**Je me souviens que seuls le syndicalisme et la lutte peuvent nous permettre d'avancer et de garder la tête haute...le combat continue !!!**

Pierre

## RAPPEL DE NOTRE POSITION concernant les rythmes scolaires

Nous nous inscrivons délibérément dans un syndicalisme de lutte. Cette position a été validée par l'unanimité des adhérents du Syndicat CGT Animateurs.

Dès le mois de mars 2013, nous avons prévenu la Ville de Paris des effets néfastes que cette réforme aurait sur le périscolaire parisien.

Nous n'étions pas demandeurs de cette réforme, elle nous a été violemment imposée sans préparation suffisante en amont. Néanmoins, la lutte impulsée par la CGT Animateurs a permis certaines avancées au sein de notre profession.

La CGT Animateurs a toujours affirmé la nécessité de la création d'un corps de catégorie B au sein d'une filière d'animation en homologie avec celle de la Territoriale. Dans le cadre de cette réforme, la Ville de Paris a jugé bon de suivre notre orientation.

Notre refus du grade fonctionnel « C+ » a été décisif.

En outre, la Ville a consenti à la création de 1000 postes de contractuels dont 750 à 70%.

Nous avons su imposer un rapport de force lors de la grève du 12 novembre 2013 et obtenir :

- 300 postes budgétaires de titulaires en supplément des 248 postes obtenus en juin (titularisation en échelle 3 par examen professionnel).

- La revalorisation de la prime d'IAT 2 de 65 euros nets pour les agents titulaires et non-titulaires.

- Dix points d'indice supplémentaires pour les RPA soit 45 euros nets.

- Une heure supplémentaire payée par semaine pour les vacataires dans le cadre de l'ARE.

Pour autant la lutte n'est pas terminée, nous devons encore consolider la filière d'animation naissante par l'obtention de nouvelles titularisations, de contrats en-

globant tous les services et un plan de formations diplômantes.

En période de contraintes budgétaires, l'action de la CGT s'est voulu unitaire et cela a porté ses fruits. Ces avancées sont une bouffée d'oxygène pour les animateurs face au bulldozer ultra-libéral de la Ville de Paris dans un secteur où règne massivement la précarité qu'elle a elle-même orchestrée.

Toute autre position nous aurait fait perdre toute crédibilité et bafouer toute évolution du métier de l'animation.

Pour nous, plus que jamais le combat continue. La CGT Animateurs n'a qu'un objectif et aucune autre considération que de défendre les intérêts de l'ensemble des personnels d'animation.

Pierre, Catherine

## « LE COURT PENDU », un petit conte édifiant.

**L**e moins cruel des Princes n'est pas forcément le meilleur. Au temps lointain de notre histoire, celui-là rendait la justice, non par qualité mais par héritage (son père ayant déjà ce droit qui lui venait de ses ancêtres). Le bon peuple avait depuis longtemps pris l'habitude de faire appel à son jugement pour régler quelques différends.

Ce beau matin, on jugeait un voleur de pommes. Il nous semble raisonnable de penser que la vocation de voleur de pommes est née le jour où certains, plus astucieux que d'autres, se sont déclarés propriétaires d'un ou plusieurs pommiers. Depuis ce jour mémorable, les voleurs de pommes s'activent à dérober quelques fruits afin que chacun garde en mémoire qu'aucun bien acquis en ce monde ne l'est de façon absolue et définitive.

Cette morale, douteuse j'en conviens, ne doit pas faire oublier que la loi réprime ces actes et que pour le vol d'une seule pomme comme pour celui d'un cent, la punition au temps de notre conte était la pendaison sur le lieu même du délit.

Pourtant en ce jour de justice, notre Prince était fort embarrassé car le voleur était de si haute taille que sa tête dépassait et de beaucoup la branche du pommier où pendait le licou.

Autant de Princes plus encore de courtisans. De ces derniers, les avis diffèrent : ils ménagent la chèvre et le chou pour ainsi garder leur audience.

Le Prince demanda conseil aux uns et aux autres : les uns qui voyaient loin, disaient qu'il fallait attendre que l'arbre grandisse ; les autres qui pensaient profondément disaient qu'il fallait creuser un trou pour que le voleur ait les jambes pendantes.

Le voleur donna lui aussi son avis, c'était là son ultime droit :

« - Puisque la hauteur entre le sol et la branche est d'une coudée plus courte que la taille du condamné, il faut raccourcir celui-ci, puis faire comme l'on fait d'un Bourdelot. »

Et pour gagner du temps en embrouillant

l'esprit du prince, notre voleur explique dans ces moindres détails la recette des Bourdelots.

«- Pour faire des Bourdelots, mon Prince, vous prenez :

*Une grande terrine.*

*Vous y versez deux mesures de farine, un jaune d'œuf frais pondu*

*et du beurre pré-fondu*

*Sans oublier c'est l'essentiel,*

*Une petite pincée de sel*

*et juste ce qu'il faut d'eau*

*pour que la pâte soit à la fois souple*

*et ferme comme il se doit, après quoi*

*dans un torchon de coton à carreaux blanc*

*et rouge, vous la laissez faire un somme,*



*le temps de préparer les pommes.*

*Quand celles-ci sont épluchées*

*vous évidez le trognon*

*Pour retirer tous les pépins et vous remplissez*

*ce cœur maintenant percé, de beurre, de sucre et de cannelle.*

*Puis, avec ce bon rouleau de bois qui sévit*

*dans tous les ménages, vous étendez la pâte*

*et vous coupez de long en large des carrés*

*assez grands pour y loger les pommes comme*

*dans une douillette, enfin vous cuisez durant la moitié d'une heure, dans un four à bonne*

*chaleur, alors, dans le cœur de la pomme*

*le beurre fond lentement entraînant dans le fruit*

*le sucre et la cannelle, la pâte dorée se craquelle, la pomme dégage sa saveur, les Bourdelots sont cuits !*

*Pour le palais des voleurs, comme pour celui des Princes !*

- Ceci est fort bien, dit le Prince qui sent son estomac prendre le pas sur sa raison, revenons plutôt à notre préoccupation.

- J'y reviens mon Prince, dit le voleur de pommes, j'y reviens. »

Le moins ignare des Princes n'est pas forcément le plus intelligent. Celui-là n'était point sot, mais il fallait lui expliquer avec force détails pour qu'il comprenne l'essentiel du propos.

« - Pour raccourcir notre bonhomme, continue le voleur de pommes, il faut le mettre dans un sac, tout comme un Bourdelot, les genoux sous le menton, en ficelant le sac au-dessus des épaules.

Et pour rendre plus claire son explication, il invite le Prince à une démonstration. Il l'installe dans le sac, le ficelle au-dessus des épaules, puis, sans aucun scrupule et pour qu'il apprécie l'expérience, il lui passe autour du cou, le licou et le pend sans autre forme de procès à la branche du pommier.

Notre infortuné Prince comprend mais un peu tard qu'il a été berné.

En bonne politique, il faut dans les situations les plus difficiles prendre des initiatives. Notre voleur se nomme sur l'heure Prince, et le bon peuple, avec justesse, pense que s'il a eu raison d'un moins rusé que lui, il est de force à gouverner.

Les nations dans leur grande sagesse ont ceci de particulier, que sans aimer être fouettées, elle se donnent malgré tout des verges.

Le moins voleur des Princes n'est pas forcément le plus honnête.

## « LE COURT PENDU », petit conte édifiant

Celui-là fraîchement nommé décrète qu'à dater de ce jour, les propriétaires d'un ou plusieurs pommiers lui devraient en impôt, l'équivalent de ce qu'il aurait volé.

Et le bon peuple ne trouva rien à redire, car on ne peut transgresser la loi d'un Prince, fut-il un ancien voleur...

Ce conte n'a aucune morale, mais l'his-

toire des Princes et des voleurs, hélas n'en fournit que peu de prétextes...

*Or de ce conte tout n'est fut pas perdu*

*Le pommier depuis lors se nomme « cours-pendu »*

*Et les pommes qu'il donne pour faire des bourdelots*

*Sont bonnes à conditions de suivre mot à mot*

*La recette du voleur*

*Que le Prince dans son malheur*

*N'eût pas temps de goûter...*

Ce conte est tiré du recueil : « Contes et légendes en Pays Normand » de Pierre Le Bigre aux Editions Laurence Olivier Four, illustré par Alain Letort.

## LA COMMUNE N'EST PAS MORTE (RECENSION DU LIVRE D'ERIC FOURNIER)

**L**e 18 mars 1871, le peuple parisien se soulève, le gouvernement d'Adolphe Thiers prend la fuite pour Versailles. La Ville est au main des insurgé(e)s. Durant près de trois mois (mars à mai, soixante douze jours), c'est une expérience politique qui se tente dans la capitale : la Commune. Ce n'est pas le chaos qui règne sur Paris, contrairement à ce que voudrait nous faire croire les propos d'un Nicolas Sarkozy (« une crise sanglante ») ou ceux d'un Jean Sevilla (« l'ivrognerie était l'élément de cette révolution scandaleuse »).

Dans ce livre, stimulant mais trop court, Eric Fournier s'attache à examiner les différentes lectures et appropriations de l'évènement qu'en font les principales forces politiques jusqu'à nos jours, des extrémistes de droite aux anarchistes en passant par les communistes.

Ce livre nous permet de comprendre que le contexte historique et politique joue un rôle majeur dans l'utilisation de l'évènement, la Commune étant la période révolutionnaire qui a le plus suscité de volonté de réappropriations durant le XXème siècle.

On peut dire que de 1871 à 1971 (date du centenaire), la Commune est mobilisée et intégrée avec force aux luttes politiques et sociales par divers courants politiques opposés et contradictoires. De nos jours, le climat semble plus apaisé pour appréhender ce grand

moment insurrectionnel.

La Commune était-elle un sursaut patriotique et populaire face à l'envahisseur ou une mise en œuvre d'une république sociale, « brouillon » de la révolution russe de 1917 ou expérimentation radicale d'une démocratie directe et libertaire ?



Ecrire l'histoire cet évènement n'était pas si simple tant elle était un objet chargé d'affects. Les « mémoires de la Commune en disent plus long sur ceux qui la célèbrent ou ceux qui la conspuent que son histoire à proprement parler. »

Dans son livre, le projet d'Eric Fournier n'est pas tant de raconter l'histoire de la Commune mais de faire l'histoire de son « impact mémoriel et politique ». « En écrivant [ce livre], il m'est apparu que « la grande mesure sociale » de cette insurrection fut peut-être moins « sa propre existence »,

selon l'aphorisme de Karl Marx, que sa puissante résonance mémorielle, sa capacité mobilisatrice favorisant d'intenses usages politiques. »

C'est le point de départ de la réflexion de l'auteur qui se propose d'interroger « les usages politiques du passé de 1871 à nos jours » et à démêler ceux-ci « à travers les formes récurrentes de déni, d'occultation, d'orchestration et de manipulations mémorielles. »

Eric Fournier appartient « aux historiens qui trouvent stimulants de saisir un évènement, non pas par ses seules causes supposées mais par ses effets, sa construction, ses résonances, sa capacité à traverser les temps. »

En conclusion, « Histoire et mémoire sont deux approches différentes du passé. L'Histoire est une science humaine et sociale œuvrant à une lecture la plus complète, objective et impartiale possible du passé...La mémoire est un usage partiel et partiel du passé...[mais ajoute Eric Fournier] La frontière entre l'histoire et la mémoire est cependant poreuse. »

Les « Communard (es) » ont mené leur lutte, à nous de mener les nôtres. Nous pourrions ainsi honorer leur mémoire. Faut-il changer la société ou changer de société ?

« La Commune n'est pas morte, les usages politiques du passé de 1871 à nos jours. » Eric Fournier, Editions Libertalia.

## BILLET D'HUMEUR

### Alice au pays des « emm... »

Non, je ne suis pas qu'un numéro SOI, j'ai un prénom, deux, même, et le deuxième, c'est Alice. Si, c'est dommage parce qu'entre un numéro et Alice...

Alice s'endormit un jour sous l'arbre de l'éducation populaire où elle rêvait de valeurs, d'une activité où elle pourrait apporter aux enfants un peu de cette envie d'avoir prise sur le monde, sur nous même, sur le fonctionnement de nos sociétés. Dans son rêve, habitée et vêtue d'une cape de volonté d'optimisme et d'énergie, elle commença à travailler dans l'animation socioculturelle. Comme beaucoup de rêves, celui-ci commençait bien. Au travers des divers postes proposés, Alice pouvait à la fois offrir ses compétences artistiques aux enfants pour qu'ils puissent s'épanouir et faire partager leurs rêves. Dans un milieu, où les gens devraient partager cette vérité que c'est par l'éducation de l'homme que nous arriverons à faire de nos rêves une réalité.

Après quelques années d'aventures, rebondissements, rencontres plus ou moins heureuses, de projets merveilleux et envoûtants, tout ça dans une harmonie avec un public de jeunes, ravis, qui finissaient par revenir à leur quotidien, la tête pleine de rêves, et les larmes dans les yeux, exprimant des « *aux retrouvailles* », des « *on s'écrit en attendant l'année prochaine* », des « *aux vacances* » ou « *à bientôt* » etc.

Alice voyageait beaucoup et avait un peu oublié sa ville, Paris. A son retour, désirant reprendre contact, elle rencontra la mauvaise sorcière CAS et malgré un dernier effort d'une gentille fée Directrice d'école qui comprit la valeur inestimable d'Alice obligea la sorcière à former Alice à la gestion d'une BCD. Le cauchemar commençait par une bonne nouvelle : la formation initiale pour être animatrice en BCD... Alice fut choisie par le roi pour devenir « Bécédiste » vacataire... vacataire... ! Vacataire... vacataire ? Cela dura dix ans...

Mais Alice était heureuse et avec un dynamisme étonnant, courait d'un employeur à l'autre, s'amusait, se nourrissait, s'enrichissait de toutes ces nouvelles ren-

contres.

Et puis un jour, l'instance de la société où se complaisait la sorcière CAS lui dit :

« A ton âge, on passe le concours, on devient titulaire sinon on te coupe la tête »

« Ok ! Ok ! Pourquoi pas ! J'y tiens à ma tête, quoique des fois, la lobotomie me tente, devenir l'idiot du village devient mon rêve le plus beau !

« **Philosopher, c'est faire l'idiot.** »

Gilles Deleuze

Mais continuons...

Donc comme Alice tenait à sa tête, elle passa le concours et devint titulaire dans la Grande Ville et... le rêve se changea incidemment à devenir un petit rêve désagréable pour finir en cauchemar invivable. Le grand méchant loup RAE prit un malin plaisir comme tous les grands méchants à dévorer Alice mais pas d'un seul coup de dent, petit à petit, morceau par morceau. Pendant 4 ans le cauchemar s'amplifia jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus s'endormir, voire jusqu'à ne plus pouvoir se réveiller.

Alice découvrit le mépris, les insultes dans le royaume de la Grande Ville. Le rêve était loin. Plus de direction, plus d'équipe à recruter, plus de pédagogie, plus de réflexion. Oh ! La ! La ! Surtout ne pas réfléchir. Plus de soutien, plus d'entraide dans le pays des loups. C'est marche ou crève mais je ne veux pas crever. Alors Alice finit par secouer la tête très, très fort pour que tout cela s'arrête. Alice, pensa-t-elle, ce n'est qu'un mauvais rêve, les cartes ne sont pas les bonnes, le lapin fait passer le temps trop vite et trop inutilement, les chats ne sourient pas. Et elle secoue tellement la tête espérant retrouver ses beaux rêves, qu'elle se casse, qu'elle se décroche de son corps, qu'elle divague. Alice est malade. Elle ne comprend plus le royaume de la Grande Ville, ses chefs, ses rois, ses reines, ses valets qui se prennent pour des rois, ses reines, ses rois qui se prennent pour des méchants loups.

Des phrases lui explosent dans la tête : « On s'en fout de l'éducation populaire ! Ce que l'on veut, ce sont des managers. », « Insolente ! Tu dénonces les disfonctionnements. », « Tu es idiote, agressive », « Quoi ? De la reconnaissance, pour tout ce que tu as construit pendant 15 ans ? Reconnaissance ! Ah ! Ah ! Mais c'est pour les enfants que tu le fais. Alors quoi ! Tu réclames quoi ? », « T'énerves pas, ça sert à rien ! »

Mince ! Mais, si ! Je m'énerve, j'explose, j'implose, je suis malade, me reposer le cerveau, le physique le mal de jambe, de dos, de cœur.

Pauvres enfants ! Vous êtes mal barrés dans ce royaume et je suis désolée de vous abandonner mais je n'ai plus la force de vous aimer, de vous aider, de vous faire croire à un monde meilleur, à mon travail auquel je ne crois plus non plus... dans ces conditions !

Un répit... le cauchemar cesse... Oh ! Que non !... Certificat médical, médecin agréé, comité médical, lettres de demande de soutien et de conseil... changer de poste pour ne pas disparaître.

SILENCE ? SILENCE ? SILENCE....

La Grande Ville, les méchants loups des CAS et d'ailleurs, les valets avilis, tout le monde se tait et Alice reste seule, enfermée dans son cauchemar. Elle n'arrive pas à se réveiller... pour encore apercevoir un tant soit peu de beauté.

Non ! Je ne suis pas qu'un numéro SOI ! Je m'appelle Anne et je voudrais être une femme libre, libre d'exercer son métier dans de bonnes conditions, libre de pouvoir offrir aux enfants tellement de choses merveilleuses, libre d'être syndiquée, libre d'être en colère, libre de vouloir changer notre rapport aux autres ! Oui ! Je suis libre de croire à la fraternité, la solidarité... à l'intelligence humaine si les grands méchants loups la laisse s'épanouir, libre de ne pas mentir aux enfants, libre de leur parler comme à des êtres humains, « écerclés ou non », libre d'avoir confiance dans leur jugement et libre, surtout, ...

Suite page 8

## Billet d'Humeur

de dire à la Grande Ville ce que je pense, libre de croire qu'elle m'écouterait et que je ne serai pas invisible à ses yeux.

Libre de dire : « Non ! Je ne veux plus ce type de fonctionnement administratif qui tel un bulldozer écrase toutes les jeunes pousses en fleurs sur son passage pour laisser à la place des poussières de profits qui finissent par fermer les yeux, boucher les oreilles et taire les bouches. Ces magnifiques-maléfiques rois et reines qui déplacent des pions comme des numéros SOI sur le grand échiquier du carnage humain.

Nous sommes tous libre de dire non, ne l'oubliez jamais et surtout nous avons tous le choix.

Alice, après un réveil douloureux, avec dans la bouche, ce goût de cauchemar qui ne passe toujours pas, repris sa route mais décida de mettre un coup de pied dans les embûches et les bâtons dans les roues au feu.

J'ai fait un rêve... Nelson Mandela étalé sur la façade de l'Hôtel de ville, un jardin artificiel sur son parvis et derrière moi un banc... je m'endors. Nelson Mandela

me fait penser à M. Luther King. Allez savoir! « I have a dream »

J'ouvre une enveloppe qui contient ma précieuse fiche de paye. « La lettre capitale » l'accompagne. Je lis :

Actualités :

Une nouvelle gamme de produits « Animlib' » : moyen matériel et humain, budget conséquent, formation, évolution de carrière, reconnaissance,

**« Chasser l'ennui à tout prix est aussi vulgaire que travailler sans plaisir. »**

Friedrich Nietzsche, « Le Gai Savoir »

épanouissement, solidarité, etc... Une nouvelle gamme de moyen signé « Animalib' » a envahie tous les centres de loisirs et les écoles parisiennes, sans oublier l'indispensable « Paris et ses « Animlib' » » qui vous propose de découvrir les compétences et qualités de l'« Animlib' » à travers sept chapitres entièrement compréhensibles ainsi que des conseils pour aller à leur rencontre,

partenariat bienveillant avec parents, enfants et enseignants.

« Animlib' », le premier plan développé par la Ville, le nouveau département pédagogie et éducation des enfants (PEDEDENF) contribue ainsi au rayonnement de Paris en développant le plan « Animlib' » et d'autres plans à venir.

Pour la première année au 14 juillet « **les parisiens accueillent leurs animateurs** » est mis en place pour remplacer le défilé militaire « par mesure économique ». L'occasion pour chacun d'aller à la rencontre des animateurs et de découvrir leur nouveau matériel. Dans tous les arrondissements parisiens les animateurs échangeront avec les visiteurs. Cet événement sera, également, ponctué par des ateliers et spectacles créés avec les petits parisiens.

**J'avais fait un rêve...**

Anne

## SYNDICAT CGT DES ANIMATEURS

### Directeur de publication

Didier BONFILS

### Comité de rédaction

Didier BONFILS, Thierry BONUS, Catherine CHAPUS, Béatrice DELAVENNE, Jean-François LAFOND, Jean-Rafael PRIETO, Patrice ROMANO, Zolikh RTAIMATE

Téléphone : 0142764087

E-mail : [syndicat.cgt-animateurs@paris.fr](mailto:syndicat.cgt-animateurs@paris.fr)

Edité par l'Union Syndicale des Fonctionnaires et des Salariées des Services Publics Territoriaux Parisiens

Site sur Internet : Tapez CGT Animateurs



Chers lecteurs,

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions, vos interrogations, vos mécontentements, à nous envoyer vos propres articles, vos annonces, vos recettes de cuisine, vos blagues, ...etc.

Considérez ce journal comme un outil d'amélioration de notre métier dans toutes ses dimensions. Ce journal évoluera en fonction de votre propre investissement à le faire vivre.

**Faites-nous parvenir vos articles**

**par courrier électronique (e-mail).** Ce journal ne vivra que par votre implication.

A bientôt,